

FORMATION VIOLENCES SEXUELLES

"Prévention et prise en charge en périnatalité"

Plan :

- I. Dépistage de violences sexuelles vécues par les futurs parents, répercussions et accompagnement spécifique durant la période périnatale.
- II. Accompagnement des femmes enceintes ayant vécu des violences sexuelles par des techniques psychocorporelles
- III. Dépistage et prévention de la violence éducative et du respect des cadres de référence d'intimité des enfants.

Nicole Andrieu, sage-femme libérale, sexologue

HOPITAL CIVIL OBERNAI, Bas Rhin

1 rempart du Monseigneur Caspar (centre-ville)

Lundi 10 et mardi 11 décembre 2018

Horaires : 8h45/18h

Fiche d'inscription

Le tarif de cette formation est fixé à 240 euros
 Formation ouverte en priorité aux personnes ayant suivi les bases
 Elle est réservée aux sages -femmes et à tous les intervenants en périnatalité

Participant(e)	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
NOM		
Prénom		
Téléphone		
E-mail		
Profession		
Activité	<input type="checkbox"/> Libérale <input type="checkbox"/> Hospitalière <input type="checkbox"/> PMI <input type="checkbox"/> autre : préciser.....	
Adresse professionnelle	-----	

	Code Postal _ _ _ _ Ville -----	
Avez-vous déjà suivi une formation SVS « les bases de la connaissance en matière de violence sexuelle »	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, Ville : Date :	J'aurai besoin d'une attestation de présence <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non J'aurai besoin d'une facture <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>Votre inscription sera définitivement prise en compte à réception de votre règlement établi par chèque à l'ordre de SVS. Vous pouvez régler en deux chèques si nécessaire en précisant la date souhaitée d'encaissement, mais vos deux chèques doivent être expédiés en même temps.</p> <p>Toute annulation dans les 8 jours précédant la formation n'est pas remboursable, sauf cas de force majeure documenté.</p>		

À----- , le |_|_| |_|_|_|_|

Signature

à retourner par mail sur formation.perinat@stopauxviolencessexuelles.com
 ou par courrier à SVS Alsace, La Bulle, 85 rue de Selestat, 67210 Obernai



Prévention et prise en charge des violences sexuelles en périnatalité

Etablir un diagnostic et agir en mettant en œuvre des actions concrètes

Pour qui

- Sages-femmes
- Médecins, Gynécologues
- Conseillères conjugales et familiales
- Intervenants en périnatalité :
Puéricultrices, AP, Ostéopathes,
Psychologues cliniciens,
Psychothérapeutes...

Enjeu

Eradiquer les violences sexuelles

Objectifs

- Se doter de repères pour dépister les antécédents de Violences Sexuelles (V.S.) chez les futurs pères et mères
- Identifier les différentes solutions possibles pour prévenir les V.S. au travers d'une éducation bienveillante
- Agir pour une prise en charge et mettre à disposition des outils thérapeutiques d'accompagnement spécifiques à la grossesse pour les personnes victimes
- S'appuyer sur les meilleures pratiques pour décoder tous les mécanismes de la maltraitance

Prérequis

- Avoir suivi la formation SVS « les bases de la connaissance en matière de V.S. »

Groupe à constituer dans vos régions

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. Violences sexuelles au sein de sa pratique professionnelle :

- Se doter de repères pour mieux comprendre : partage d'expériences
- Définir vos attentes

II. Dépistage des violences sexuelles vécues par les futurs parents et accompagnement

- Définitions et cadre d'intervention
- Pourquoi aborder les violences sexuelles en périnatalité?
- Comment les identifier?
- Comment les accompagner?

III. Dépistage et prévention de la violence éducative

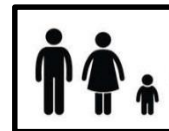
- Définition de la maltraitance
- Dépister les violences éducatives
- Les femmes auteurs de V.S
- Prévenir : cadre de référence pour une éducation bienveillante, respect des droits de l'enfant

IV. Accompagnement des femmes enceintes ayant vécu des violences sexuelles

- Consultations pré conceptionnelles de prévention (et PMA)
- Spécificités de la grossesse
- Spécificités de l'accouchement
- Spécificités du post-partum
- Importance du travail psychocorporel
- Autres thérapies
- Méthodes de protection émotionnelle pour le thérapeute

V. Conclusion et temps d'échange

- Communiquer au quotidien sur les avancées en matière de gestion, dépistage, prévention, accompagnement et soins



1 femme / 4
1 homme / 6
1 enfant / 5

POINTS FORTS - MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Savoir identifier les risques obstétricaux et les zones de fragilité des victimes.
- Apprendre à accompagner dans une écoute empathique avec des outils spécifiques des violences sexuelles: ateliers d'exercices psychocorporels, groupe de parole...
- Partager efficacement ses expériences et organiser un travail en réseau.
- Travailler avec les futurs parents les cadres de référence de l'éducation, de l'intimité, de la sexualité afin de prévenir la violence éducative.

FORMATEURS EXPERTS

Des compétences multidisciplinaires en action !

Les formateurs sont des sages femmes accompagnées par une conseillère conjugale et familiale ou thérapeute psychocorporel selon les cas.

Formation de

2 jours

14h

Horaires : 9h00-12h00 puis 14h00-18h00

Frais d'inscription

240 €

pour la formation de 2 jours

14 participants maximum

Matériel à apporter : Tapis de sol, carnet de notes, stylo, bouteille d'eau...